COMMUNIQUÉ DE PRESSE



AMOÉBA annonce l'utilisation possible de sa substance pour le traitement d'un des pathogènes des grandes cultures, la rouille

Lyon (France), le 1^{er} juillet 2019 – AMOÉBA (FR0011051598 - AMEBA), producteur d'un biocide biologique, encore en phase de tests, capable d'éliminer le risque bactérien dans l'eau et les plaies humaines, et d'un produit de biocontrôle pour la protection des plantes, annonce une efficacité de plus de 85 % de son lysat d'amibe *Willaertia magna C2c Maky in planta* contre une rouille. Les rouilles sont un groupe de maladies particulièrement dommageables pour les grandes cultures (soja, blé, etc.).

Amoéba élargit ainsi son spectre d'action dans l'application biocontrôle en démontrant une efficacité *in planta* de plus de 85 % contre la rouille de la féverole utilisée comme modèle des rouilles. Les tests ont été réalisés par une société experte indépendante, selon un protocole standard. La rouille est causée par le champignon *Uromyces fabae*, un pathogène très différent des autres germes (mildiou de la vigne et de la pomme de terre) sur lesquels l'amibe lysée à déjà démontré son action *in planta*.

À ce jour, il n'existe aucun produit de biocontrôle dans le monde de traitement de la rouille du soja ou des rouilles des cultures céréalières. Le marché des grandes cultures est de loin le marché fongicide le plus important. Pour information, le marché fongicide des céréales en Europe est estimé à \$2 milliards de dollar et \$1 milliard de dollar pour le seul traitement de la rouille du soja au Brésil.

Cette nouvelle démonstration d'efficacité contre un type de maladie parmi les plus combattues dans le monde confirme la dimension stratégique du biocontrôle dans le développement du portefeuille d'applications d'amoéba.

« Ces nouveaux résultats nous montrent que le produit est à large spectre d'action, mais l'étendue de celui-ci reste encore à définir. Une utilisation de notre amibe lysée en grande culture pourrait élargir considérablement notre gamme de traitements. L'enjeu pour nous est maintenant de valoriser au mieux et rapidement ces avancées auprès de partenaires extérieurs » indique Fabrice PLASSON, Président-directeur général d'Amoéba.



À propos d'AMOEBA:

Amoéba a pour ambition de devenir un acteur majeur du traitement du risque microbiologique dans les secteurs de l'eau, de la santé et de la protection des plantes. Notre solution biologique est une alternative aux produits chimiques largement utilisés aujourd'hui. Amoéba se concentre actuellement sur le marché des tours aéroréfrigérantes industrielles (TARs) évalué à 1,7 Md€ (1) sur un marché global des biocides chimiques pour le traitement de l'eau, estimé à 21 Md€ (2) et sur le marché du biocontrôle pour la protection des plantes estimé à 1,6 Mds€ (3). À terme, la Société envisage de se développer sur de nouvelles applications telles que le traitement des plaies chroniques, évalué à 751 millions d'euros (4) aux Etats-Unis. La commercialisation des produits de santé, biocides et phytosanitaires associés est sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires locales. La société est actuellement en phase de tests sur les applications biocide et protection des plantes et ne commercialise aucun produit.



Créée en 2010, basée à Chassieu (Lyon, France) avec une filiale au Canada et aux Etats-Unis, Amoéba est cotée sur le compartiment C d'Euronext Paris. La Société est membre du réseau BPI Excellence et est éligible au dispositif PEA-PME. Plus d'informations sur www.amoeba-biocide.com.

- (1): Données Amoéba combinées à partir des sources : DRIRE 2013, Eurostat, ARHIA 2013
- (2): Sources combinées par Amoéba venant des traiteurs d'eau, de Freedonia, d'Eurostat et MarketsandMarkets
- (3): Biopesticides Worldwide Market 2013, CPL, Wallingford, UK
- (4): BCC Research, "Markets for Advanced Wound Management Technologies", Wellesley, MA, 2017

Contacts:

AmoébaRelations investisseursRelations médiasValérie FILIATREGrégory BOSSONConstance LOZETDirecteur Général AdjointAgence CalyptusAgence Ekno04 26 69 16 0001 53 65 37 9007 78 41 19 70valerie.filiatre@amoeba-biocide.comgregory.bosson@calyptus.netconstance.lozet@ekno.fr

Avertissement

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives relatives à AMOÉBA qui reposent sur nos estimations et hypothèses actuelles et sur les informations qui nous sont actuellement disponibles. AMOÉBA, cependant, ne donne aucune garantie quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques dont ceux décrits dans le document de référence d'AMOÉBA déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 25 Avril 2019 sous le numéro D19-0383 et disponible sur le site Internet d'AMOÉBA (www.amoeba-biocide.com). Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'AMOÉBA ou qu'AMOÉBA ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations d'AMOÉBA diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations.